

## L'inventaire

L'inventaire se réalise en trois étapes qui consistent en :

1. L'analyse cartographique du territoire à inventorier et la première visite sur le terrain pour valider les sites ciblés.
2. La prise de données sur le terrain et les tests de récolte dans les peuplements sélectionnés au préalable.
3. L'analyse des résultats et les recommandations.



### 1. Procédure d'analyse cartographique et de positionnement des peuplements à inventorier

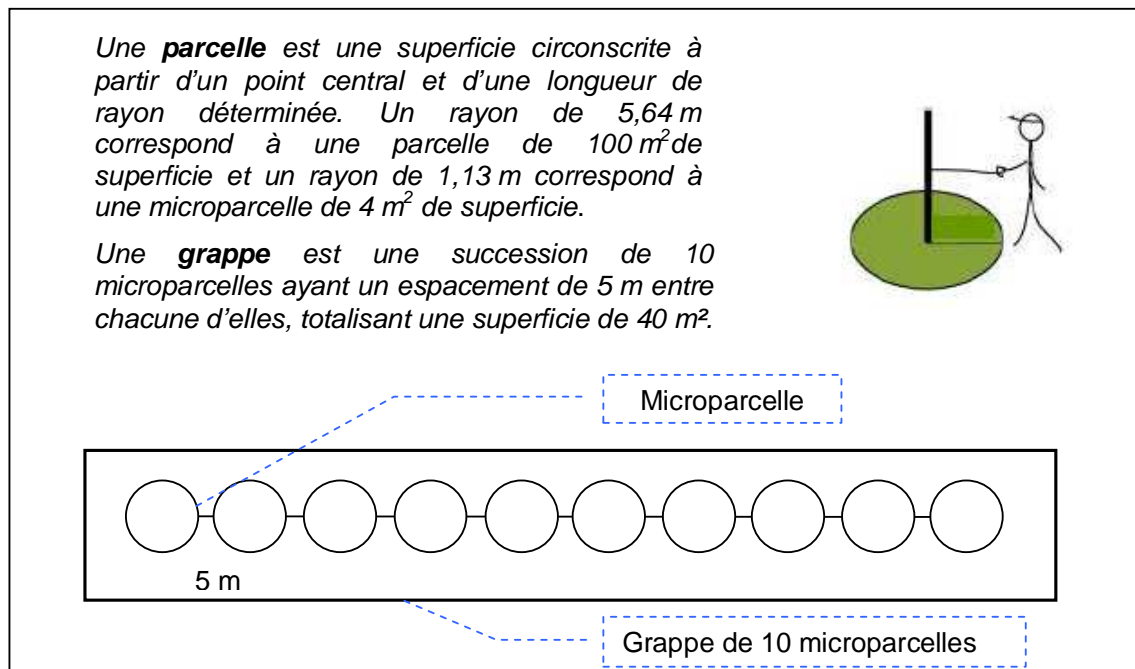
- 1.1 Localiser les peuplements potentiels du territoire à inventorier à partir de cartes écoforestières ou de photos aériennes, en fonction des caractéristiques recherchées suivantes :
  - Peuplements résineux d'ouverture partielle (pessière noire à éricacées : RE2, RS2, RE4, RS4) ou milieux ouverts comme les tourbières (RE3 et RS3) ou les coupes forestières.
  - Sol de pauvre à très pauvre et drainage d'hydrique à subhydrique.
  - Type écologique associé au groupe d'espèces indicatrices ayant le code LEG (*Ledum groenlandicum*).
- 1.2 Positionner les regroupements des peuplements homogènes (mêmes types écologiques, pente, drainage, etc.) sur les cartes et calculer la superficie de ces regroupements.
- 1.3 Préparer les cartes terrain illustrant les peuplements à visiter. Imprimer deux exemplaires sur feuilles hydrofuges de préférence. Les cartes doivent avoir la rose des vents, l'échelle (1 : 2500 à 1 : 3500), les accès routiers, etc.
- 1.4 Planifier les inventaires terrain pour les différents peuplements ciblés en fonction des accès routiers et des autres informations disponibles.
- 1.5 Valider les peuplements sur le terrain. Si le territoire semble correspondre aux cartes écoforestières, passer à l'étape suivante. Si non, refaire l'analyse cartographique et recalculer la superficie totale des regroupements.
- 1.6 Déterminer le nombre de sites d'inventaire terrain à installer en fonction de la superficie totale des regroupements.

**Lédon du Groënland (Thé du Labrador)**  
*Ledum Groenlandicum*  
**Destiné à la fabrication d'huile essentielle**

- 1.7 Déterminer le nombre de parcelles d'inventaire terrain à installer en fonction de la superficie totale du regroupement : le nombre de parcelles suggéré pour les petits territoires (moins de 50 ha de superficie) est d'*une parcelle par 2 ha*. Pour les territoires plus grands (50 ha et plus), sélectionner 20 % du territoire à inventorier et installer également *une parcelle par 2 ha*.
- 1.8 Sélectionner, dans un premier temps, les sites faciles d'accès et ne pas dépasser 350 m de la route pour évaluer le site. Visiter au moins chaque regroupement ou type écologique différent ou visiter au moins 20 % des peuplements sélectionnés.
- 1.9 Positionner les parcelles d'inventaire terrain sur les cartes à l'intérieur des peuplements sélectionnés au préalable. L'emplacement des parcelles doit respecter la représentativité du peuplement, c'est-à-dire éviter les bords des sentiers, les routes, les écotones, etc.). Les parcelles doivent être positionnées de façon à couvrir l'ensemble du territoire à l'étude.

## 2. Procédure de prise de données et test de récolte dans les peuplements productifs

- 2.1 Localiser l'emplacement des parcelles d'inventaire sur le terrain à l'aide des informations cartographiques ou des coordonnées GPS. Les parcelles ont un rayon de 5,64 m, pour une superficie de 100 m<sup>2</sup> pour les secteurs homogènes. Pour les secteurs moins denses, réaliser une grappe d'inventaire contenant 10 microparcelles de 1,13 m de rayon chacune espacées entre elles de 5 m, totalisant 40 m<sup>2</sup>. Tracer le contour de la parcelle au moyen de peinture forestière.



## Lédon du Groënland (Thé du Labrador) *Ledum Groenlandicum* Destiné à la fabrication d'huile essentielle

- 2.2 Noter les informations concernant la parcelle sur le formulaire « prise de données terrain » prévu à cet effet :
  - Informations générales (date, évaluateur, municipalité, point GPS...).
  - Caractéristiques physiques générales de la station (type de sol, pente, drainage...).
- 2.3 Récolter les pousses de l'année du Thé du Labrador dans chaque parcelle (voir « conditions de récolte »).
- 2.4 Si les photos aériennes du site sont disponibles, délimiter et noter le contour du site échantillonné en traçant avec un crayon-feutre les limites sur la photo aérienne. Si non, s'assurer d'avoir la superficie du peuplement (polygone) à partir des cartes écoforestières. Si les photos aériennes ni les cartes écoforestières ne sont disponibles, tracer le contour du site au moyen d'un GPS. L'assistance géomatique permet de mesurer la superficie réelle du site.

### Conditions de récoltes

- La récolte des pousses annuelles se fait idéalement en juillet, après la saison de croissance, et avant que le duvet sous les feuilles ne tourne du blanc à l'orangé (voir photo).
- Seule la pousse annuelle est taillée (jusqu'à un maximum de 10 cm) puisque les vieilles feuilles offrent peu de rendement à l'extraction de l'huile essentielle.
- La récolte doit se faire dans une optique de développement durable; les plants récoltés ne doivent pas être cueillis de nouveau avant un minimum de trois ans, ou préférentiellement selon la croissance du site.



### 3. Procédure d'analyse des résultats

- 3.1 Créer un dossier spécifique à l'ordinateur et compiler les données recueillies dans le formulaire « compilation ».
- 3.2 Transférer les points GPS dans un logiciel informatique approprié et en enregistrer une copie dans un dossier spécifique.
- 3.3 Mesurer la superficie totale des regroupements à l'aide d'outil géomatique.
- 3.4 Calculer la quantité moyenne de pousses de thé récoltées (kg) par regroupement et effectuer une évaluation à l'hectare dans le formulaire « estimation ».
- 3.5 Estimer la quantité de biomasse récoltable pour l'ensemble des regroupements. Ne pas oublier qu'un site *peut être cueilli tous les 3 ans*.

### Liste du matériel

- |   |                                |
|---|--------------------------------|
| ✓ Cartes et photos aériennes du territoire      | ✓ GPS                          |
| ✓ Feuilles de formulaire (hydrofuges ou non)    | ✓ Appareil photo               |
| ✓ Topofil                                       | ✓ Crayons (plomb et feutre)    |
| ✓ Corde de 1,13 m de rayon attachée à un piquet | ✓ Ruban et peinture forestiers |
|   | ✓ Trousse de secours           |



Prise de données terrain  
**Lédon du Groënland (Thé du Labrador)**  
***Ledum groenlandicum***  
Destiné à la fabrication d'huile essentielle

---

**Informations générales**

**Titre du projet :**

**Date :**

**Municipalité :**

**Secteur :**

**Évaluateurs :**

**Point GPS :**

**Numéro de photos :**

**Description physique**

**Parcelle de 5,64 m ou grappe de 10 microparcelles de 1,13 m**

**Numéro de la parcelle ou de la grappe :**

**Type de sol :**

**Drainage :**

**Pente :**

**Type de peuplement ou type écologique :**

**Intervention sylvicole, année :**

**Parcelle (5,64 m) ou grappe d'inventaire (10 x 1,13 m)**

<b>Microparcelle</b>	<b>Poids total (g ou kg)</b>
<b>1</b>	
<b>2</b>	
<b>3</b>	
<b>4</b>	
<b>5</b>	
<b>6</b>	
<b>7</b>	
<b>8</b>	
<b>9</b>	
<b>10</b>	
<b>Moyenne ou total</b>	

**Commentaires :**